

PLANNINGS

Apprendre la Langue des Signes Française - Langue Seconde

FORMATION VACANCES SCOLAIRES - CYCLE A1

MODULES	DATES			
	TOUSSAINT 2021	HIVER 2022	PRINTEMPS 2022	ÉTÉ 2022
A1.1	Du 02/11/21 au 05/11/21*			
A1.2		Du 14/02/22 au 18/02/22		
A1.3			Du 11/04/22 au 15/04/22	
A1.4				Du 11/07/22 au 15/07/22*

* **Semaine de 4 jours (en cas jour férié)** : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Semaine de 5 jours : Lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h00 - Vendredi de 8h30 à 12h30

N° Déclaration d'activité : **52 49 03 318 49** Préfecture Région Pays de la Loire (*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État*)

Centre déclaré « référençable » sur Datadock

N° SIRET : **821 793 858 000 35** - CODE APE : **8559 A** - Association Loi 1901 sans but lucratif

Visuelo

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

**Apprendre la Langue des Signes Française
CYCLE A1 NIVEAU INTRODUCTIF OU DÉCOUVERTE**



Apprendre la Langue des Signes Française – Langue Seconde

Cycle A1 Niveau Introductif ou Découverte

Le niveau A1 se caractérise par la capacité à comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ; à se présenter ou présenter quelqu'un y compris en utilisant l'alphabet manuel et poser à une personne des questions le concernant (ex : sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc.) et répondre au même type de questions. Communiquer de façon simple si l'interlocuteur signe lentement, distinctement et se montre coopératif, ceci dans les domaines personnel, public, professionnel et éducationnel.

Programme :

Notre programme pédagogique respecte les travaux d'adaptation à la LSF du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Compétences visées par module :

Module A1.1 :

- Comprendre les règles de base de la Langue des Signes Française ;
- Comprendre des questions simples sur soi-même ;
- Exprimer simplement la description d'objets ;
- Exprimer quelques actions de la vie quotidienne
- Connaître les chiffres ;
- Saluer quelqu'un, lui demander comment il va et prendre congé ;
- Se présenter.

Module A1.2 :

- Comprendre des questions simples sur des personnes de connaissance ou sur sa famille ;
- Comprendre la description des lieux d'une maison ;
- Demander des informations sur quelqu'un ;
- Décrire et caractériser les lieux d'une maison en donnant les éléments dominants.

Module A1.3 :

- Comprendre des expressions simples de la vie quotidienne ;
- Comprendre l'expression du temps en LSF et de l'heure ;
- Comprendre des annonces simples ;
- Exprimer simplement le déroulement d'actions sur une journée ;
- Accepter ou refuser une invitation ;
- Décrire des aliments et parler de ses goûts culinaires ;
- S'informer sur les prix.

Module A1.4 :

- Comprendre des signes familiers et des interactions simples sur soi-même, sa famille ou son environnement concret et immédiat, lorsque l'interlocuteur s'exprime lentement et distinctement ;
- Utiliser des signes et de courtes phrases signées pour décrire son lieu d'habitation, les personnes de connaissance et les choses en sa possession ;
- Poser des questions simples sur des sujets familiers et répondre à de telles questions.

Habilitation délivrée :

Certificat de Compétences en Langue des Signes Française – Niveau A1 : Code RSCH N° 1409

Il certifie les compétences langagières en LSF sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique dans les domaines personnel, public, professionnel et éducationnel du niveau A1 du CECRL.

Modalités d'évaluation des acquis :

Tout au long de la formation, les formateurs restent à l'écoute des stagiaires et leur donnent des conseils quant à la poursuite de la formation. À l'issue du cycle, les apprenants passent un examen en vue d'attester l'acquisition des compétences correspondant au cycle d'apprentissage suivi. Le passage au cycle supérieur est conditionné par la réussite à l'examen du cycle précédent.

Descriptif des épreuves d'examen :

« COMPRENDRE » : Durée totale des épreuves 40 minutes.

1. Compréhension globale de 5 documents vidéo très courts, visionnés une fois, ayant trait à des situations de la vie quotidienne.

Notation / 10 points

2. Compréhension détaillée d'une courte vidéo, visionnée deux fois, ayant trait à des situations de la vie quotidienne.

Notation / 10 points

Notation globale de la compétence « Comprendre » /20 (addition des deux notes).

« SIGNER » : Durée totale des épreuves 30 minutes

1. Expression à partir d'un document déclencheur : Décrire/Présenter quelqu'un
Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 10 minutes puis effectue une production de 3 à 4 minutes. La production est filmée et enregistrée par l'examineur.

Notation / 10 points

2. Echange avec un autre candidat : Communiquer de façon simple/Demander quelque chose
Les candidats échangent de façon spontanée durant une durée de 3 à 4 minutes sans préparation au préalable. L'échange est filmé et enregistré par l'examineur.

Notation / 10 points

Notation globale de la compétence « Signer » /10 (moyenne des notes des deux épreuves).

« SIGNER EN DIFFERE » : Durée totale de l'épreuve 30 minutes

1. Production d'un court discours signé enregistré : Informer/Répondre à une proposition
Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 30 minutes pour la production d'une vidéo d'une durée d'1 minute à 1 minute 30. Celle-ci est filmée en autonomie via un ordinateur équipé d'une webcam. Le candidat peut effectuer plusieurs enregistrements et ne conserve que celui qui lui semble le plus correct.

Notation / 10 points

Notation globale de la compétence « Signer en Différé » / 10 points

Supports et méthodes pédagogiques :

Tous nos formateurs sont sourds et ont pour langue première la Langue des Signes Française. Ils sont titulaires de l'un ou des trois diplômes suivants (en lien avec Visuel-LSF Ile de France et le Service Formation Permanente de l'Université Paris 8) :

- Le [PE-LSF](#) : Préparation à l'Enseignement de la LSF
- Le [DPCU](#) : Diplôme du Premier Cycle d'Université « Spécialisation d'Enseignement à la LSF »
- La [LP-LSF](#) : Licence Professionnelle « Enseignement de la LSF en milieu scolaire »

Les formations ont lieu en présentiel. L'enseignement s'appuie sur une méthodologie diversifiée (active, participative, interactive) et sur des supports pédagogiques variés dont la plupart ont été créés spécifiquement pour nos cours :

- Des documents vidéo mettant en scène un grand nombre de locuteurs de la LSF, tout au long de l'apprentissage ;
- Des documents visuels : images, bandes dessinées, photos ;
- Des documents informatiques présentés en vidéo-projection ;
- Des jeux variés.

Durée de la formation :

4 modules de 30 heures (A1.1, A1.2, A1.3 et A1.4.), soit 120 heures pour le cycle A1.

Public :

- Demandeur d'emploi, salarié, agent de la fonction publique, profession libérale, etc.
- Adultes et grands adolescents entendants (à partir de 16 ans).

Planning :

Les plannings sont disponibles sur notre site rubrique [« Inscription et Plannings »](#)

Prérequis :

Aucun prérequis pour l'entrée en module A1.1. Pour les modules suivants, avoir acquis les niveaux précédents. Dans le cas où l'apprentissage a été débuté dans un organisme hors du réseau Visuel-LSF ou interrompu depuis plus de 6 mois, une évaluation sera nécessaire pour déterminer le niveau de positionnement par rapport au programme de formation de Visuel-LSF. Cette évaluation est gratuite et a une période de validité de 6 mois.

Rythme :

- Selon la région, les formules suivantes peuvent être proposées :
 - ✓ Formations intensives : 30 heures par semaine ;
 - ✓ Formations vacances scolaires : 30 heures par semaine aux vacances scolaires
 - ✓ Formations mensuels-intensifs : 30 heures 1 semaine par mois ;
 - ✓ Cours du soir : 2 heures par semaine.

Effectif : de 4 à 12 personnes

Modalités de prise en charge :

- Prise en charge employeur : Plan de formation, [CPF](#), etc.
- Prise en charge OPCA/OPACIF : [CPE](#), CIF, FIP-PL ; FAP-PL ; etc.
- Subventions : Pôle Emploi, Conseil Régional, AGEFIPH, Mission Locale, etc.
- Autofinancement : à la charge de l'apprenant.

Coût de la formation par module de 30h :

Adhésion obligatoire : 15 €

- Prise en charge formation continue : 600€
- Subvention (Pôle Emploi, Conseil Régional, Agefiph, MDPH, etc.) : sur devis
- Autofinancement (tarif réduit) : 200€,
- Autofinancement (tarif plein) : 234€,

Contact et lieu de déroulement de l'action de formation :

Groupe : Visuel Langue des Signes Française

Structure : Visuel Langue des Signes Française Pays de la Loire

Adresse : 7, rue Bouché Thomas - 49000 ANGERS

Mail : contact.paysdelaloire@visuel-lsf.org – **Tel :** 07 70 16 78 20

Statut : Association loi 1901 – **Code APE :** 8559 A

Siret : 821 793 858 000 35

RETROUVEZ-NOUS
SUR WWW.VISUEL-LSF.ORG



Visuel-LSF-PDL



Visuel-LSF-France



Visuelsfrance